

# Procédures pour les travailleurs étrangers

## PROCÉDURE POUR LES PERSONNES AYANT UN TITRE DE COMPÉTENCES OBTENU À L'ÉTRANGER :

Si vous possédez un titre de compétences obtenu à l'étranger, nous vous conseillons de joindre une évaluation de votre titre de compétences à votre demande. Vous trouverez une liste des agences qui évaluent les titres de compétences obtenus à l'étranger à ( i.e. WES - World Evaluation

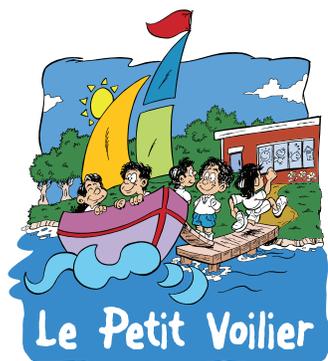
<http://www.wes.org/ca/fr/students/index.asp>)

## INFORMATION SUR LES CLASSIFICATIONS EN NOUVELLE-ÉCOSSE:

Utilisez le formulaire ECDS -818 pour présenter une demande aux Services de classification du personnel des garderies.

[https://www.ednet.ns.ca/earlyyears/documents/pd/ECDS\\_formation\\_suivie\\_exteri\\_eur\\_NE.pdf](https://www.ednet.ns.ca/earlyyears/documents/pd/ECDS_formation_suivie_exteri_eur_NE.pdf)

- Joignez le résultat de l'évaluation des titres de compétences obtenus à l'étranger.
- Joignez également la description du programme et des cours suivis ainsi que le nombre d'heures de cours. S'il y a lieu, joignez une traduction en anglais des documents que vous présentez.
- Une traduction est nécessaire pour toute langue autre que le français ou l'anglais. Les traductions doivent être effectuées par un traducteur qui est certifié par le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC). Un répertoire des traducteurs agréés canadiens peut être trouvé à <http://www.atins.org/index.php?lang=fr>



- Si votre formation pédagogique n'a pas été remplie en anglais ou en français, un niveau de compétence linguistique canadien (NCLC) à un niveau 7 doit être obtenu dans votre compréhension de l'oral et de l'écrit et expression orale et écrite. Le NCLC original doit être présenté avec la demande. Pour plus d'informations sur le NCLC, visiter [www.language.ca](http://www.language.ca)

La documentation reçue sera revue et comparée aux normes relatives des programmes de formation de l'éducation de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse.

Après examen, les candidats peuvent être tenus de compléter l'orientation pour le personnel travaillant dans les établissements de garde agréés comme une introduction aux services de garde réglementés en Nouvelle-Écosse. Les personnes qui présentent une demande peuvent aussi opter pour faire évaluer leurs titres de compétences par un établissement de formation approuvé qui offre le programme d'éducation de la petite enfance en Nouvelle-Écosse.

## VEUILLEZ ENVOYER PAR LA POSTE LE FORMULAIRES ET LES DOCUMENTS REQUIS À L'ADRESSE SUIVANTE:

**Services de classification du personnel des garderies Ministère  
l'Éducation et du Développement de La petite enfance**

C. P. 578, 2021, rue Brunswick

Halifax (N.-É.) B3J 2S9

## LORSQUE VOUS RECEVREZ UNE RÉPONSE, VEUILLEZ NOUS L'ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE:

**CPE Le Petit Voilier**

201B avenue du Portage

Dartmouth, NS B2X 3T4

**IMMIGRER EN NOUVELLE-ÉCOSSE**

[HTTP://NOVASCOTIAIMMIGRATION.COM/FRANCAIS/](http://NOVASCOTIAIMMIGRATION.COM/FRANCAIS/)